

14/09/2021

Association des Copropriétaires SAVOY, k. ridderdijk 16 à westende

vous invite à
qui aura lieu le
à l'endroit

une assemblée générale de propriétaires
zaterdag 02/10/2021 à 14h00 (fin prévue 15h00)
Appartement 0601

ordre du jour**1. Composition du bureau**

Désignation du président et comptage de voix. Le syndic sera secrétaire.

2. Validité de l'assemblée

L'assemblée est valable si plus de la moitié des propriétaires sont présents et/ou représentés et s'ils ont au moins la moitié des quotités. Si cette moitié n'est pas atteinte, l'assemblée sera valable si les présents et représentés disposent de plus que 75% des quotités.

3. Rapport de l'assemblée du 03/10/2020

Remarque, ajouts sur le rapport.
Execution des décisions.

4. Examen, approbation et décharge des comptes

Décomptes 33 en 34, sur la période 01/09/2020 - 31/08/2021.

Explication éventuel par le syndic.

Contrôle des comptes.

Approbation et décharge.

Désignation d'un commissaire aux comptes pour l'exercice en cours.

En cas ou il y aurait des questions ou des remarques sur les comptes, veuillez les poser quelques jours avant l'assemblée afin qu'une réponse correcte puisse être donné à l'assemblée.

5. Règlement d'ordre intérieur (RIO)

Adaptations au ROI ?

6. Certificat CPE pour les parties communes

À partir de 2022, il doit y avoir un certificat de performance énergétique (CPE) pour les parties communes de chaque immeuble d'appartements. Cette CPE indique à quel point les parties communes sont économes en énergie. Il contient également des recommandations visant à améliorer la performance énergétique. Les informations de CPE pour les parties communes seront utilisées à l'avenir lors de la vente ou de la location d'appartements. Prix: €363 ibtw

7. Ascenseur: procédure VME Savoy/Matrix

L'expert juridique rapporte sur son rapport qu'il attend en fait l'avis de FOD concernant le marquage CE et la déclaration EU de l'ascenseur. L'expert juridique (Tom Christiaens) a suspendu ses activités pendant si longtemps. Cet expert juridique indique également dans son rapport que même dans le cas où aucune explication n'était soumise, l'ascenseur pourrait éventuellement être jugé conforme à la suite d'une procédure d'analyse des risques cfr. Arrêté royal du 9 mars 2003. Par lettre datée du 18/06/2021 à FOD, Maître Ampe leur demande conseil. Maître Ampe n'a jusqu'à présent reçu aucune réponse.

8. Condensation dans l'appartement 0601

Le propriétaire de l'appartement 0601, Alain Monheim, souffre d'une forte condensation au niveau du salon. La condensation se produit lorsqu'il fait froid à l'extérieur et est chaud à l'intérieur, à la suite des gouttes d'eau tombent et de la moisissure se forme. Une visite avec le couvreur montre que la terrasse au-dessus au niveau du 7ème étage pas isolés est la cause de la condensation dans l'appartement 0601. L'offre de Danny Lefevre 4050,35 € ebtw a déjà été signée, il promet une exécution dans les 6 semaines.

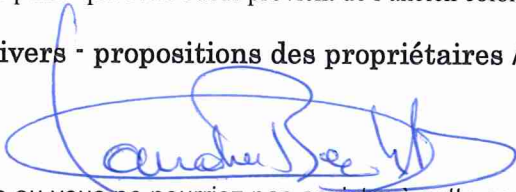
9. situation façade arrière

Le propriétaire du 6ème étage signale un mur humide dans la chambre arrière. La façade arrière montre un joint ouvert vertical. Décision de nommer un architect pour proposer une solution.

10. Une odeur dérangeante dans l'appartement 1er étage

On pense que cette odeur provient de l'ancien colonne à ordures.

11. Divers - propositions des propriétaires / locataires



Au cas ou vous ne pourriez pas assister à cette assemblée, faites-vous représenter par un copropriétaire ou une personne de votre choix. Vous trouverez un modèle de procuration sous ce pli.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées,
pour le syndic, Ann Vanden Berghe